



L'écho du tambourin

Editorial

Sommaire

Editorial	p.1
Résultats de l'examen fédéral de tambourinaires (session 2000)	p.2
Rapport du jury de l'examen fédéral de tambourinaires (session 2000)	p.2
Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'Ordre des Tambourinaires du 19 janvier 2001	p.4
Récapitulatif des compétences exigibles pour les épreuves de déchiffrages de l'examen fédéral.	p.5
La réunion plénière de l'Ordre des Tambourinaires	p.6
Rendez-vous	p.6
Renseignements	p.6

L'Echo du Tambourin a le plaisir, dans ce numéro consacré plus particulièrement à l'examen fédéral de tambourinaires (session 2000), de s'associer à une initiative de l'Ordre des Tambourinaires, la rédaction d'un rapport de jury. Ce document, regroupant les informations collectées lors de l'examen (essentiellement les avis et remarques des membres du jury), et synthétisant les leçons à exploiter pour la préparation des candidats, est dû aux bons soins du président de la session.

Nous avons décidé également de joindre un descriptif rappelant les modalités de la partie « déchiffrage » de l'épreuve théorique, ainsi que des exemples (annales), afin de mieux apprécier le niveau de l'épreuve. Nous consacrons enfin un court article aux modalités et au planning de la réunion plénière de juillet.

La Rédaction

Résultats de l'examen fédéral de Tambourinaires (session 2000)

L'examen annuel organisé par la Fédération Folklorique Méditerranéenne au Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence a eu lieu le dimanche 10 décembre 2000.

Nombre de candidats

(tous niveaux confondus) : 34.

Composition du jury :

Président du jury :

Michel Bernard-Savoie,

Membres du jury :

Sébastien Bourrelly

Barthélémy Clérico

Pierre Eyguesier

Jean-Baptiste Gai

Maurice Guis

Pierre Guis

Eric Iglesias

Nicolas Klutchnikoff

Maurice Maréchal

Elodie Oubré

Virginie Oubré

Pierre-François Pignon

Anne Dalmon-Poncet

Bernard Rini

Rémi Venture

Membres stagiaires

Gaël Ascaso

Nicolas Serkis

Résultats du Premier Degré

Candidats : 22 (dont

1 déjà reçu à l'épreuve théorique

2 déjà reçus à l'épreuve musicale).

Candidats reçus au Premier
Degré (sans classement) :

Renaud Bres

Edouard Champion

Aurélien Chanvillard

Flore Deyme

Florian Enjalbert

Jérémy Genin

Sabrina Gherairia

Jérémy Lavit

Bertrand Mercier

Benjamin Pacqueu

Cindy Robson

Linda Romeo

Candidats reçus à l'épreuve théorique
seulement :

Laura Legoff Aymes

Francis Laye

Candidats reçus à l'épreuve
d'interprétation musicale seulement

Sophie Carvin

Jérôme Pesse

Résultats du Second Degré

Candidats : 9 (dont

1 déjà reçu à l'épreuve théorique).

Candidate reçue au Second Degré :

Nathalie Torres

Candidats reçus à l'épreuve
d'interprétation musicale seulement

Rosine Lecoq

Annick Pavanello

Résultats du Troisième Degré

Candidats : 2

Candidat reçu au Troisième Degré :

Olivier Fouque

Rapport du jury de l'examen fédéral de Tambourinaires (session 2000)

Comparaison statistique avec l'année
précédente et avec la session 1997 :

Nombre total de candidats :

56 en 1997

45 en 1999

34 en 2000

Cette baisse sensible du nombre de candidats
n'est pas motivée par une meilleure sélection
puisque les taux de réussite ne se sont pas
améliorés (*cf infra*).

Premier degré :

Nombre de candidats

38 en 1997

33 en 1999

22 en 2000

Pourcentages de réussite

. obtention du degré

76% en 1997

42% en 1999

54% en 2000

. obtention de la partie

'exécution'¹.

75% en 1997

63% en 1999

60% en 2000

¹ En tenant compte du fait que les candidats ayant
réussi cette épreuve une année précédente ne sont
pas comptabilisés.

. obtention de la partie 'théorie'.

86% en 1997

75% en 1999

61% en 2000

Une légère baisse statistique est constatée, trop faible pour être vraiment porteuse de sens. Il est possible que le niveau requis ait légèrement augmenté sur ces trois années².

Second degré :

Nombre de candidats

13 en 1997

7 en 1999

9 en 2000

Pourcentage de réussite

. obtention du degré

61% en 1997

42% en 1999

11% en 2000

. obtention de la partie
'exécution'.

61% en 1997

50% en 1999

33% en 2000

. obtention de la partie
'théorie'.

62% en 1997

57% en 1999

0% en 2000

Pour le second degré le jury a constaté la grande faiblesse des candidats à l'épreuve de déchiffrage.

Par exemple, la différenciation entre mesure binaire et ternaire (requisse pourtant au niveau premier degré) a été tout à fait insuffisante.

Le manque de compétences fondamentales de solfège (lecture à vue des notes et des rythmes) et le manque d'écoute et d'auto-correction (hauteur des notes) sont des lacunes sur lesquelles des efforts importants doivent être portés.

D'autre part, même si les résultats de cette épreuve (de 'théorie') ont eu un impact évident sur le taux de réussite, l'examen des résultats concernant la partie « interprétation musicale » *stricto sensu* montre également une certaine faiblesse des candidats.

Troisième degré :

Nombre de candidats

5 en 1997

4 en 1999

2 en 2000

Pourcentage de réussite

40% en 1997

0% en 1999

50% en 2000

(effectif trop faible pour en tirer des conclusions statistiques).

Au titre des remarques générales sur la prestation des candidats, le jury rappelle une fois encore l'importance de l'accord du tambourin, pendant l'épreuve d'exécution et également pendant celle théorique. Rien ne peut justifier un accord insuffisant. De même, le candidat est responsable de la qualité de l'instrument qu'il utilise (nous rappelons que des tambourins sont à la disposition des candidats).

Il est fortement souhaité (mais non exigible, du moins pour cette session) que pour la partie 'questions' de l'épreuve théorique, le candidat ait préalablement fait une démarche de compréhension des thèmes concernés (histoire de l'instrument et solfège) au lieu d'une acquisition ne faisant intervenir que la mémoire.

L'ensemble des membres du jury, l'Ordre des Tambourinaires, la Fédération Folklorique Méditerranéenne et la Commission de la Musique adressent leurs félicitations aux lauréats et leurs encouragements aux candidats déçus.

*Le jury, par son Président
Michel Bernard-Savoie*

² NdlR : voir à ce sujet le compte-rendu de la réunion du Conseil de l'Ordre.

En attendant l'examen 2001 qui aura lieu le Dimanche 9 décembre, nous tenons à remercier :

- . Monsieur Georges Garrigues,
adjoint à la culture provençale de la ville d'Aix en Provence.
- . Monsieur Michel Camatte,
directeur du Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence,
qui, par leur présence et leur soutien, ont donné un éclat particulier à cette session de notre examen.
- . Les membres du jury et l'Ordre des Tambourinaires qui comme tous les ans ont permis à cette session de garder le niveau attendu par la F.F.M.
- . L'équipe de secrétariat qui, par son efficacité, a permis d'obtenir les résultats dans les minutes qui ont suivi la fin des épreuves.
- . Enfin les responsables du Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence qui, comme chaque année, nous ont permis d'organiser cet examen dans les meilleures conditions grâce à des locaux conçus pour la musique.

La Commission de la Musique
L'Ordre des Tambourinaires

*Réunion du Conseil de l'Ordre des
Tambourinaires
19 janvier 2001*

Cette réunion s'est tenue à Aix-en-Provence en présence de Maurice Guis, secrétaire du Conseil de l'Ordre, Dominique Clérico, secrétaire de la Commission de la Musique, Michel Bernard-Savoie, Pierre Eyguesier, Jean-Baptiste Gai, Maurice Maréchal, Virginie Oubré et Bernard Rini.

La réunion suivante du Conseil de l'Ordre est fixée au vendredi 13 avril ³.

Pour cette première réunion après l'examen fédéral de tambourinaires, il était en premier lieu nécessaire d'en

faire le bilan. Michel Bernard-Savoie (président du jury de la session 2000) a ainsi réuni la matière au rapport du jury édité dans ce feuillet.

Il est prévu la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet de l'évaluation : il est en effet opportun de régulièrement réexaminer le niveau requis pour assurer la concordance des évaluations entre membres du jury et surtout vis-à-vis des enseignants.

En ce qui concerne l'épreuve de déchiffrage, de niveau très faible pour la session 2000, Jean-Baptiste Gai propose un cahier d'exercices pour l'entraînement des candidats : il sera examiné au plus tôt par le Conseil, et éventuellement édité par la Commission de la Musique.

Le second sujet traité fut celui des journées d'étude : le Conseil constate que le nombre de réponses aux courriers correspondants est insuffisant, ce qui pose des difficultés dans l'organisation de ces journées.

De plus, il est décidé de créer un atelier "déchiffrages", testé lors de la journée d'étude de Château-Gombert.

Le Conseil constate qu'au sujet du projet de disque fédéral, il n'a reçu que fort peu de réponses, presque toutes négatives.

L'organisation de la réunion plénière de l'Ordre des Tambourinaires constituait un des points importants de cette réunion. Le planning proposé est présenté dans l'article qui suit.

Les membres du Conseil ont réfléchi à une rencontre des facteurs de galoubet. Maurice Guis prendra contact avec Gérard Superbe et l'invitera également à intervenir lors du stage fédéral de Ceillac.

La rédaction,
d'après le Compte-Rendu établi par
Maurice Guis, secrétaire de
l'Ordre des Tambourinaires.

³ Elle a depuis été décalée au 20 avril.

RÉCAPITULATIF DES COMPÉTENCES
EXIGIBLES AUX ÉPREUVES DE
DÉCHIFFRAGE DES PREMIER ET
SECOND DEGRÉ DE L'EXAMEN
ANNUEL DE LA FÉDÉRATION
FOLKLORIQUE MÉDITERRANÉENNE

Niveau Premier degré

La pièce à déchiffrer (pour galoubet seul) satisfera aux conditions suivantes :

Ambitus : du mi b grave au sol aigu.

2 3 4 6
Chiffrages : 4 4 4 8

Tonalités : Si b Majeur et Fa Majeur (et leur relative mineure)

Altérations accidentelles : Mi et Si bécarres, Fa et Do dièses (définies à l'enharmonie près).

Rythmes :

En mesure binaire,

blanches, noires, croches,

et les combinaisons suivantes :

« noire pointée - croche »

« croche - deux doubles croches »

« deux doubles croches - croche ».

En mesure ternaire,

noires pointées, noires et croches.

Longueur : deux phrases de huit mesures environ.

Exemple :



(Examen de Tambourinaires, session 2000, déchiffrage niveau Premier Degré).

Niveau Second degré

La pièce à déchiffrer (pour galoubet et tambourin) satisfera aux conditions suivantes :

Ambitus : du mi b grave au si b aigu.

2 3 4 2 3 6 9 12
Chiffrages : 4 4 4 2 8 8 8 8

Tonalités : Si b Majeur, Fa Majeur, Do Majeur, Mi b Majeur (et leur relative mineure)

Altérations accidentelles : Mi et Si bécarres, Fa et Do dièses, La Bémol (définies à l'enharmonie près).

Rythmes supplémentaires :

En mesure binaire,

Double croche, triolet

et la combinaison :

« double croche pointée - triple croche »

En mesure ternaire,

Double croche

et la combinaison :

« double croche pointée - triple croche »

Batterie : définie par le candidat.

Longueur : trois phrases de huit mesures environ, avec changement de chiffrage et/ou de tonalité.

Exemple :



(Examen de Tambourinaires, session 2000, déchiffrage niveau Second Degré).

Programme de l'Assemblée Plénière
de l'Ordre des Tambourinaires

des 7 et 8 juillet 2001

Samedi 7 juillet :

- Arrivée à 15 h.
- Répétition de 16h à 18 h 30.
- Concert à 20 h 30 suivi d'un repas.

Dimanche 8 juillet :

- Réunion à 10 h.
- Repas et clôture à 12 h.

Un coucher « camping » est proposé par la « Brissauda ». Si toutefois certains souhaitent une chambre d'hôtel, merci de le faire savoir à Dominique Clérico qui peut s'occuper de la réservation (tél. :04.93.58.70.67).

Rendez-vous

JOURNEES D'ETUDE

7 octobre 2001 à Velaux
18 novembre 2001 à Arles
2 février 2002
10 mars 2002

REPETITIONS DE L'ORDRE DES
TAMBOURINAIRES

26 mai à Aix, Oustau de Prouvènço
Enregistrement

Date prévue :
week-ends des 8 et 15 septembre

STAGE DE CEILLAC

Du 26 août au 1^{er} septembre 2001.

BON D'INSCRIPTION AU
BULLETIN DU CONSEIL

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

A renvoyer à D. Clérico
(171, chemin du Claou inférieur,
06140 - Vence)
accompagné du règlement

ABONNEMENT AU BULLETIN

20 F par an
(bon d'inscription ci-dessous)

INSCRIPTION AUX EXAMENS, STAGES

se faire connaître à D.Clérico
pour être dans la liste de
distribution.

Directeur de publication : Jacques Guérin, Président de la Fédération
Folklorique Méditerranéenne
Siège social : 14, place de la République 13760 Saint-Cannat

Coordinatrice : Virginie Oubré
Mise en page : J.-B.Giai

N°ISSN en cours



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

